

Une rentrée des collèges sous le signe de la confiance, avec des moyens renforcés par le Département.

Nicolas FRICOTEAUX s'est rendu cet après-midi au collège Marcel Pagnol, à VERMAND, afin d'assister à la rentrée scolaire dans cet établissement qui compte 323 élèves, dont 280 demi-pensionnaires, répartis en 13 classes.

Lors de cette visite il était accompagné du **nouveau Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne, Monsieur Hervé SEBILLE**, ainsi que de nombreux élus du Conseil départemental de l'Aisne, dont le Maire de VERMAND, Monsieur Jean-Pierre BONIFACE.

Cette rentrée est bien sûr marquée par le contexte exceptionnel de la crise sanitaire du Covid-19. **Le Président du Conseil départemental de l'Aisne a pu donc constater que toutes les mesures de protection sanitaire étaient respectées**, afin que la rentrée fasse rimer sécurité et sérénité.

Lors de ce déplacement, **Nicolas FRICOTEAUX a également fait le don d'un lot de livres des Fables de la Fontaine**, destiné au Centre de Documentation et d'Information. Une dotation opportune dans le cadre de cette année scolaire qui sera celle de la commémoration, en 2021, des 400 ans de la naissance, à Château-Thierry, du fabuliste.

Le Président du Conseil départemental de l'Aisne a également abordé **l'enjeu majeur du développement du numérique au collège et à l'école**, pour lequel le département de l'Aisne est en pointe, notamment grâce à l'Environnement Numérique de Travail (ENT), un outil d'autant plus pertinent qu'il a permis de lutter efficacement contre le décrochage scolaire lors du confinement en organisant l'enseignement à distance.

De son côté, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale a rappelé la forte implication de l'Etat dans l'Aisne, grâce à l'expérimentation « 100% Numérique », dans les deux seuls départements de l'Aisne et du Val d'Oise.

Il s'agit, **pour les collèges, d'une dotation matérielle**, ainsi que d'un cycle de formation au numérique à destination des professeurs. Il a insisté sur la chance que représente ce dispositif, d'un coût de 7 millions d'euros entièrement pris en charge par l'Etat et qui permet de réduire la fracture numérique dans la ruralité.

A noter que, lors de cette rentrée **au collège de VERMAND, les collégiens de 6^{ème} ont pu participer à une chasse au trésor éducative et de découverte de l'établissement**, organisée par leurs professeurs et menée avec l'aide de tablettes numériques qui leur avaient été allouées par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif « classe mobile ».

Dans le cadre de son **plan d'actions « Pour la réussite des jeunes »**, impulsé par le département, **de nouvelles initiatives seront proposées prochainement**. Ainsi, dans les collèges, des séjours d'intégration autour des activités de pleine nature seront proposés à tous les élèves de 6^{ème}, avec le soutien du Conseil départemental, dès la rentrée 2021. Une expérimentation est d'ores et déjà programmée.

Ces séjours auront vocation à se dérouler sur plusieurs jours, durant l'année scolaire, en priorité sur des sites axonais, afin à la fois de **permettre aux nouveaux collégiens de s'intégrer dans leur environnement scolaire, et de développer la pratique d'activités de pleine nature**.

Le Président du Conseil départemental de l'Aisne est enfin revenu sur l'ensemble des travaux que mène chaque année le Département en faveur des collégiens, afin de leur offrir les meilleures conditions d'étude.

Ainsi, **le Collège de VERMAND bénéficie d'une importante opération de réhabilitation-restructuration et remise aux normes de ses bâtiments, débutée en juillet et qui s'achèvera en décembre 2021, pour coût total de 2.770.000 €**.

Si chaque année tous les collèges de l'Aisne font l'objet de travaux et d'investissements, portés financièrement par le Conseil départemental de l'Aisne, cette année, **les travaux les plus importants concernent notamment le Collège de CORBENY pour lequel les travaux de restructuration-extension de la demi-pension s'élèvent à 2.212.000€ ainsi que le collège de LA CAPELLE, dont les travaux de ravalement des façades et de réhabilitation de l'externat représentent un coût total d'opération de 964.000€**.

De nombreuses autres opérations sont en cours de réalisation ou en cours d'étude, dont, par exemple, la reconstruction de l'externat et de l'administration au collège de CONDE-EN-BRIE, pour un montant de 7.100.000€.